

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS SUR LE
SITE D'EXPOCITÉ – FICHE PDI 60001

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise à assurer la mise à jour des installations sur le site d'ExpoCité qui comprend, notamment, des améliorations fonctionnelles et locatives, des équipements spécialisés, le mobilier fixe et mobile, ainsi que les équipements audiovisuels, d'entretien, de cuisine et autres.

2. ExpoCité est dotée d'une mission commerciale dans un contexte municipal. Ce projet permettra, entre autres, d'offrir des espaces accueillants et innovants afin de répondre aux attentes des partenaires, promoteurs et visiteurs; de rencontrer nos engagements à l'égard de notre fournisseur alimentaire exclusif et de s'actualiser; de saisir de manière agile les opportunités commerciales telles l'accueil de nouveaux commerces au Grand Marché ou le développement de projets associés à une alliance stratégique de marque; de favoriser la mise à jour des infrastructures et des équipements dans le respect du calendrier événementiel et des différents engagements.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la Ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

4. Le projet est localisé sur le territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 et 3 s'élève à la somme de 2 074 000 \$.

TOTAL : 2 074 000 \$

Annexe préparée le 4 avril 2025 par :

Catherine Chénier, directrice
ExpoCité